



# COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL n°14

---

Réunion du bureau Exécutif du : **Mardi 05 Novembre 2019**

---

**Présidence :** M. Karim ABED

---

**Présents :** MM. Noël RIFFAUD, et par téléphone Denis SOTO,

---

**Assiste :** M. Maxime APRUZZESE (CTRA),

---

**Excusés :** MM. Olivier GONCALVES, Fabrice POREE, Nicolas PEZZOLI, Jérôme CASCALES

---

### MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

**Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.**

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

\*\*\*\*\*

## APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 24.10 (PV 13) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président de la CRA Karim ABED et tous les membres de la CRA présentent leurs sincères condoléances à Choukry GZHAL et à toute sa famille suite au décès de son beau-père.

\*\*\*\*\*

## CORRESPONDANCES

### **DE LA DTA :**

Mail du 25.10 relatif à l'envoi d'un tableau à compléter par Ligue quant au nombre de clubs de la FFF et de la Ligue en infraction avec l'Article 41 du statut de l'arbitrage « Nombre d'Arbitres » et au nombre de référents en arbitrage licenciés.

Lu et pris note, la CRA fera suivre le fichier au Directeur Technique de l'Arbitrage.

Mail du 29/10 relatif à la transmission prochaine d'une nouvelle version sur une réponse à la question L3.

### **DE LA LIGUE :**

Mails du 25 et 30.10 relatifs à la réception de 2 dossiers médicaux d'Arbitres de Ligue pour validation par le Médecin de la Ligue et à la mise à jour du tableau de leur suivi.

Mail du 28.10 du Secrétaire Général de la Ligue relatif au match non joué en R1 FUTSAL en date du 26.10 et en copie de mails des clubs concernés.

### **DE LA CD FUTSAL DU DISTRICT DU VAR :**

Mail du 02.11 relatif au forfait du Club de l'A.S. DES MOULINS en R1 FUTSAL en date du 02.11 à 18h00 contre TOULON EST FUTSAL confirmant l'information transmise aux Arbitres et au club adverse.

Lu et pris note, la CRA a transféré le mail au Secrétariat de la Ligue.

### **DE LA CDA DU DISTRICT DE COTE D'AZUR:**

Mail du 25.10 relatif au Stage JAL du 21 au 24.10 et aux excuses du Président de CDA concernant le comportement de 2 JAD durant cette période.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

### **DES CLUBS :**

#### **F.C. MARTIGUES :**

Mail du 25.10 relatif à l'absence de distance quant au déplacement d'un Arbitre sur le match de Coupe Gambardella – Crédit Agricole du 26.10.

Lu et pris note, la CRA informe le club que la désignation pouvait ne pas être validée en totalité.

#### **A.S. CANNES :**

Mail du 28.10 relatif à la demande de validation de désignations de Jeunes Arbitres pour son Tournoi U11 et le 02.11 en U19 contre OM, soit 4 Ligue et 3 District.

Lu et pris note, la CRA donne son autorisation pour les Jeunes Arbitres de Ligue.

#### **ENT. U.G.A. A.S. ARZIV MARSEIL. :**

Mail du 30.10 relatif à la demande à relier auprès des Arbitres et du Délégué sur le match du 26.10 quant à la perte de la clé des vestiaires, celle aurait pu être conservée par les Officiels.

Lu et pris note, la CRA, après contact par mail avec les Arbitres, confirme qu'ils ne l'ont pas en leur possession.

### **DU REPRESENTANT DE LA CRA A LA CRD :**

Mail du 01.11 de Jean-François SOTO représentant de la CRA à la CRD relatif au suivi mensuel des auditions quant à la présence, l'absence des Arbitres ainsi qu'à leur recours à la visioconférence dans les Districts.

Lu et pris note, la CRA en le remerciant, effectuera la mise à jour pour la Note CRA des Arbitres de Ligue et la transmission aux CDA concernées en cas d'absence d'Arbitres de District.

## **DES ARBITRES :**

### **Courrier : Frais**

- MAZOUNI Madjid : mail du 30.10 relatif à l'envoi de la fiche de frais non signée liée au match du 26.10 en R1 Futsal non joué.  
Lu et pris note, la fiche sera à renvoyer au Service Compétitions.
- BENSALLAH Adam : mail du 05.11 relatif à sa demande sur la procédure quant au non-paiement des indemnités de match par un club.  
Lu et pris note, la CRA l'a informé par mail sur la marche à suivre.

### **Courrier : Dossier médical**

- GONCALVES Daryl : mail du 31.10 relatif à l'envoi de son dossier médical complet suite visite ophtalmo.  
Lu et pris note, la CRA a relayé les fichiers au Service Compétitions pour validation par le Médecin de la Ligue, il sera désignable par la suite.

### **Courrier : Rapports**

- MAZOUNI Madjid : mail du 01.11 relatif à l'envoi du rapport circonstancié complémentaire demandé par la CRA quant au non-déroulement du match R1 Futsal – MARSEILLE BEACH TEAM / FUTSAL CLUB DU GAMBETTE du 26.10  
Lu et pris note, la CRA prendra connaissance de ces éléments lors de sa prochaine réunion.
- TIR Sofiane : mail du 01.11 relatif à l'envoi du rapport circonstancié complémentaire demandé par la CRA quant au non-déroulement du match R1 Futsal – MARSEILLE BEACH TEAM / FUTSAL CLUB DU GAMBETTE du 26.10.  
Lu et pris note, la CRA prendra connaissance de ces éléments lors de sa prochaine réunion.
- CAMPO Julien – BOUZALMAT Kader – ABDELGHEFFAR Abdelkader : mails des 25.10 et 03.11 relatifs au renvoi de la copie de leurs rapports d'arbitrage du match de R1 – MARIGNANE GIGNAC F.C. / ET.S. FOSSEENNEE du 20.10.  
Lu et pris note, la CRA a transféré ces documents au représentant de la CRA à la CRD.
- DARRAZ Foed – MARY Alexandre – ROMERO Antonio : mails des 30 et 31.10 relatifs à leurs retours sur le problème de clés du club de l'ENT. U.G.A. A.S. ARDZIV MARSEIL.  
Lu et pris note, la CRA a informé le Secrétariat de la Ligue.
- DAMIR Guillaume : mail du 28.10 relatif à son rapport lié à un problème rencontré lors du stage JAL.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et transmet ce mail au président de la CDA COTE D'AZUR.

La CRA informe les Arbitres de Ligue que la transmission des rapports d'Arbitrage en copie de mail à l'adresse [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr) est nécessaire et obligatoire dans le cadre des circonstances suivantes :

- ❖ Arrêt de match
- ❖ Incidents sur Arbitres et Officiels
- ❖ Absence d'Arbitres et blessure d'Arbitre ou remplacement pour blessure d'un Arbitre.

Le protocole de communication contient l'ensemble de ces informations. L'envoi est obligatoire pour les rapports suite à une réserve technique.

### **Courrier : Autres demandes**

- AOUADI Oussama : mail du 29.10 relatif à l'envoi prévu de l'attestation de l'employeur suite à sa non-participation au stage JAL.  
Mail du 31.10 donnant son accord pour le rattrapage des tests physiques le 17.11 lors du stage R2.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- MILLET Valentin : mail du 25.10 relatif à son changement d'adresse à compter du 26.10.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et modifiera les fichiers en conséquence.
- WOLFF Benoît : mail du 30.10 relatif à la non-validation des questionnaires et vidéos sur la plateforme de formation continue.  
Lu et pris note, la CRA a transféré au responsable de l'ETRA.  
Mail du 31.10 relatif à une désignation ne pouvant être suivie.  
Lu et pris note, la CRA a transféré le mail au pôle désignations.
- MARAINZUCK Sabrina : mail du 31.10 relatif à une désignation ne pouvant être suivie.  
Lu et pris note, la CRA a transféré le mail au pôle désignations.
- MATEI Denis : mail du 31.10 relatif à un problème horaire sur 2 désignations en date du 10.11.

Lu et pris note, la CRA a transféré le mail au pôle désignations.

- CHILOTTI Sébastien : mail du 04.11 relatif à une demande de ne plus être désigné sur les clubs cités.  
Lu et pris note, la CRA a informé le pôle désignations.
- RASCLARD Rémi : mail du 31.10 présentant ses remerciements pour la désignation sur un match de ligue suite à sa reprise après son arrêt médical, un autre match serait nécessaire même en U19.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et transmet cette information au pôle désignations.
- BOUGUERRA Mohamed : mail du 01.11 relatif à sa demande d'une attestation de participation au Stage JAL du 21 au 24.10 au CREPS de BOULOURIS.  
Lu et pris note, la CRA demandera l'envoi de ce document à la Direction Administrative de la Ligue.
- LE CORRE Julian : mail du 01.11 relatif à la transmission de la copie d'un dépôt de plainte lié aux dégâts causés à sa voiture suite à une effraction.  
Lu et pris note, la CRA la remercie.
- CHAZAL Stéphanie : mail du 29.10 présentant ses remerciements à la CRA suite à la désignation pour le 6° tour de la Coupe de France.
- GHZAL Choukry : mail du 28.10 informant la CRA de son impossibilité de pouvoir assurer les désignations des 02 et 03.11 en raison d'un décès dans sa famille.
- KHADHRAOUI Fathi : mail du 25.10 renouvelant sa demande d'audition par la CRA.  
Lu et pris note, la CRA fixera une date de rendez-vous lors de sa prochaine réunion.
- AJJANI Hicham : mail du 05.11 informant la CRA de sa participation au stage R2 du 17.11 n'ayant pas répondu au Google Forms dans le temps imparti.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et rappelle de prendre le temps de lire les mails adressés.
- PANTAZI Adrian : mail du 05.11 informant la CRA de sa participation au stage R2 du 17.11 n'ayant pas répondu au Google Forms dans le temps imparti.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et rappelle de prendre le temps de lire les mails adressés.
- ROBERT Kévin : mail du 02.11 renouvelant sa demande afin de pouvoir intégrer cette saison ou la saison prochaine les cours de formation pour les promotionnels au titre du FUTSAL.  
Lu et pris note, la CRA, en regard de sa situation en tant que candidat Arbitre FUTSAL sur la saison 2019/2020, lui rappelle qu'il a validé dans un premier temps les tests technique et physique. L'épreuve pratique d'admission telle que prévue à l'Article 19 du Règlement Intérieur de la CRA sur la base de 2 observations n'étant pas encore réalisée à ce jour, mais validée obligatoirement avant le 31.12, la CRA examinera ce point lors de sa prochaine réunion.

#### **Indisponibilités médicales :**

- ZAFRILLA Mélanie : mail du 31.10 relatif à la saisie sur MyFFF d'une indisponibilité médicale du 22.11 jusqu'au 15.12.  
Lu et pris note, la CRA la remercie de bien vouloir transmettre le justificatif correspondant.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr).

La CRA les remercie par avance.

#### **Indisponibilité autres :**

- OUGHCHA Zakaria : mail du 26.10 relatif à son impossibilité universitaire de pouvoir arbitrer le samedi jusqu'au 25.01.2020.  
Lu et pris note, la CRA le remercie de bien vouloir effectuer la saisie sur MyFFF.
- GASMI Cyril : mail du 05.11 relatif à son impossibilité d'assurer la désignation du match de CN17 - ISTRES F.C./ O.G.C. NICE C.A. du 09.11 à 15h00 du fait de sa participation à une journée de formation initiale Arbitres programmée avec l'IR2F et la CDA du District de PROVENCE.  
Lu et pris note, la CRA ayant transféré cette information au pôle Désignations pour modifier les désignations, a pris acte de cette décision de l'Arbitre, d'une mise en indisponibilité 4 jours avant le match prévu pour une mission prévue de longue date avec la CDA concernée sans en avoir été informé au préalable. Le dossier relevant d'une décote CRA sera traité lors de la prochaine réunion de la CRA.

- MARESNI Nabil : mail du 26.10 confirmant sa participation au stage R2 du 17.11 et demandant s'il doit saisir son indisponibilité sur MyFFF.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui confirme la saisie.
- MESSISHA Karim : mail du 31.10 confirmant sa participation au stage R2 et la saisie pour indisponibilité stage sur MyFFF.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- YOUSSEF Walid : mail du 04.11 informant la CRA de son impossibilité de participer au stage R2 du 17.11 du fait de son activité professionnelle justifiée par l'attestation de son employeur jointe.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- D'ANTONIO Lionel : mail du 05.11 transmis au CTRA informant la CRA de son impossibilité de participer au stage R2 du 17.11 du fait de son activité professionnelle et confirmer par la prise en indisponibilité pour le weekend concerné.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de transmettre l'attestation correspondante.
- DERVEAUX Cédric : mail du 05.11 informant la CRA de son impossibilité de participer avec regret au stage R2 du 17.11 du fait de son indisponibilité pour cette date antérieure à la convocation.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui assure que cela est sans conséquence au regard de sa situation de candidat R2.
- CAUDMONT Matéo : mail du 04.11 relatif à plusieurs indisponibilités saisies sur MyFFF pour les 40 jours à venir dont une positionnée au 08.11 paraît erronée.  
Lu et pris note, la CRA ayant échangé par mail, remercie quant à la réactivité dans la modification de date, erreur relevant d'un délai de 4 jours entrant dans la décote de note CRA.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr).

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail à cette même adresse.

\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

### **MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA**

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 28.10 : mail envoyé à tous les Jeunes Arbitres ayant participé au Stage JAL du 21 au 24.10 les informant sur le VMA individuel suite aux tests physiques effectués.
- Le 29.10 : mail envoyé à tous les Arbitres Promotionnels du pôle FFF pour le test 3 se déroulant le 08.11 à 19h00 au District Côte d'Azur (réponse au Google Forms avant le 03.11).
- Le 04.11 : mail envoyé aux candidats Arbitres de Ligue R2 relatif à la convocation au stage R2 du 17.11 en Avignon (réponse au Google Forms avant le 09.11).
- Le 05.11 : mail envoyé aux Arbitres de Ligue RE et R1 relatif à la convocation au Stage RE-R1 du 08.12 à la Ligue (réponse au Google Forms avant le 18.11).

### **SUIVI DU RETOUR PAR LES ARBITRES DE LIGUE DES DOCUMENTS D'INTER-SAISON PRECITES**

**Dossier médical/licence » : à partir du mail envoyé en date du 13.05, conseiller aux Arbitres de le renvoyer au plus tard le 31.07 avec validation de leur licence**

**Au 31.10 = tous les dossiers médicaux ont été reçus.**

Ces retards sur les envois des dossiers médicaux par les Arbitres de Ligue ne devraient pas avoir de répercussions sur la NOTE ADMINISTRATIVE CRA des Arbitres de Ligue en regard de ce manquement administratif qu'au cours de la saison 2020/2021.

**Date de retour du dossier médical pour la saison 2020/2021 fixée au : 15 JUIN 2020**

### **PRESENCE OBLIGATOIRE DES ARBITRES LORS DES STAGES ORGANISES PAR LA CRA**

La CRA rappelle à tous les Arbitres convoqués à un stage de bien vouloir répondre au mail de convocation afin de pouvoir prévoir l'organisation de ces rassemblements sur le plan effectifs, repas, coucher, et travaux.

La réponse est obligatoire et dans le cas d'une non-participation, les raisons d'absence et l'envoi des justificatifs correspondants sont impératifs.

La présence des Arbitres de Ligue aux stages organisés par la CRA est obligatoire telle que prévue à l'Article 58 du Règlement Intérieur de la CRA.

\*\*\*\*\*

## PROGRAMMES CRA SAISON 2019/2020

### PLANNING DES STAGES PAR CATEGORIES D'ARBITRES ORGANISES SUR LA SAISON 2019/2020:

- Stage RE-R1 prévu début décembre date à fixer
- Stage R2 le 17.11 en Avignon
- Stage FEMININES à fixer

\*\*\*\*\*

## POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 05.11.2019

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- SMOUNI Hicham : jusqu'au 31.12.2019
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.08.2020
- EL ABED Walid : jusqu'au 02.12.2019
- JURADO Alexandre : jusqu'au 11.11.2019
- FABIANO Luca : jusqu'au 24.01.2020
- REGGABI Sabri : jusqu'au 12.11
- ZAFRILLA Mélanie : du 22.11 au 15.12.2019

\*\*\*\*\*

## POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 05.11.2019

A été validé et transmis au pôle Désignations en date du 06.11.

\*\*\*\*\*

## RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2019-2020

Dates des prochaines réunions de la CRA en prévision : 12.11 – 17.11 – 26.11 – 03.12

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion du 05.11 ouverte à partir de 10h00 et prononce la fin de séance à 18h00.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion de CRA,  
Mardi 12 Novembre 2019**

\*\*\*\*\*

**Président  
Karim ABED**

**Secrétaire  
Noël RIFFAUD**